

Du bac professionnel à la licence en alternance

Parmi les étudiants de l'école Vaucanson de Saint-Denis, 44 % trouvent un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme



A 22 ans, Arane Ciss a réalisé son vœu : trouver un métier où elle puisse " *aider les autres* ". Après une licence de management en alternance à l'école Vaucanson de Saint-Denis, elle a intégré, à la rentrée 2014, un master à l'Institut supérieur du transport et de la logistique internationale (Isteli) à Paris. Objectif : travailler dans l'humanitaire. " *Je voulais être assistante sociale mais mon niveau scolaire a été jugé insuffisant, raconte-t-elle. J'ai été dirigée vers un bac pro en vente.* " Une conseillère d'orientation la met alors sur la voie de Vaucanson.

Créé en 2010 par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l'établissement s'appuie sur l'apprentissage et la pédagogie par projet, afin de permettre à des bacheliers professionnels d'obtenir l'une des deux licences générales proposées, management ou méthodes et sciences industrielles. Un défi puisque moins de 5 % des bacs pro qui intègrent l'université décrochent un diplôme. " *Les enseignements sont abordés en petits groupes, à partir de cas concrets* ", souligne Thibaut Duchêne, chargé du développement en région (une école Vaucanson a été inaugurée à Saint-Brieuc en 2013 et une troisième ouvrira ses portes à Pointe-à-Pitre à la rentrée 2015). L'accent est aussi mis sur le comportement, l'expression et les savoirs élémentaires, en sus des compétences techniques.

Grande volonté d'adaptation

" *Nous ne proposons pas de licence au rabais* ", insiste Pierre Rieben, le directeur de l'école. Parmi les diplômés de l'école, 56 % poursuivent leurs études en master et 44 % trouvent un emploi au bout de six mois. Ils sont gestionnaires d'achat, contrôleurs de gestion ou technico-commerciaux et gagnent entre 1 500 et 2 500 euros brut par mois.

Les promotions de l'établissement ne comptent qu'une vingtaine d'élèves alors qu'elles pourraient en accueillir le double. " *Les entreprises ont des préjugés sur la filière pro*, estime M. Rieben. *Elles pensent que ces jeunes n'ont pas un niveau académique suffisant ou ne maîtrisent pas les codes sociaux. Notre travail pédagogique consiste à développer ces compétences chez nos élèves, qui montrent une grande volonté d'adaptation.* "

Etant donné que le contrat d'apprentissage court sur trois ans, les entreprises sont exigeantes avant de s'engager. " *Il m'a été plus facile de trouver un contrat de professionnalisation au niveau de mon master que de trouver une entreprise pour mon contrat d'apprentissage en licence, notamment à cause du rythme de l'alternance qui est de sept semaines à l'école, sept semaines en milieu professionnel* ", souligne Arane Ciss.

" *Il est compliqué de confier des missions dans la durée aux apprentis avec une aussi longue coupure* ", constate Antonio Visus, chargé de mission à la direction des ressources humaines d'EDF. Message reçu : à la rentrée 2015, l'alternance se fera sur trois semaines.

Nathalie Quérue

© Le Monde

◀ article précédent
Quand l'industrie s'organise...

article suivant ►
Les bonnes perspectives liées à...